

COMMISSION DES RELATIONS EXTERIEURES

du

MARDI 17 DECEMBRE 2019

Après-midi

COMMISSIE VOOR BUITENLANDSE BETREKKINGEN

van

DINSDAG 17 DECEMBER 2019

Namiddag

La réunion publique de commission est ouverte à 14 h 34 et présidée par Mme Katrin Jadin.

De openbare commissievergadering wordt geopend om 14.34 uur en voorgezeten door mevrouw Katrin Jadin.

01 **Samengevoegde vragen van**

- **Wouter De Vriendt aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De vernieling van door België ge(co)financierde projecten in Zone C" (55001001C)**
- **Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De vernietiging door Israël van door België gefinancierde projecten" (55002203C)**

01 **Questions jointes de**

- **Wouter De Vriendt à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La destruction de projets en Zone C (co)financés par la Belgique" (55001001C)**
- **Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La destruction par Israël de projets financés par la Belgique" (55002203C)**

01.01 **Wouter De Vriendt** (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, op 4 juli, al een tijdje geleden, heeft Israël opnieuw infrastructuur in Zone C van de Palestijnse gebieden, die ook met Belgisch geld werd gefinancierd, vernietigd. Dicht bij Hebron vernielden Israëlische troepen drie watercisternes en minstens 2.500 bomen, die deel uitmaakten van een project van Oxfam. De schade zou meer dan 75.000 euro bedragen.

Wij weten dat ons land het voortouw heeft genomen in het vragen van schadevergoeding in dergelijke gevallen en dat andere Europese landen ons daarin volgen. Het is ook niet de eerste keer dat Israël infrastructuur die met belastinggeld is betaald, vernietigt in Zone C.

Ik heb deze vraag ook aan toenmalig minister Reynders gesteld en hij gaf in zijn antwoord aan dat er in deze zaak andere mogelijke stappen worden onderzocht. Kunt u toelichten over welke mogelijke stappen het zou gaan? Overweegt de regering eventueel juridische stappen? Zo ja, bij welke jurisdictie? Het Internationaal Gerechtshof is misschien een mogelijkheid.

Kan, bij blijvende weigering door Israël om een compensatie uit te keren, worden overwogen om het verschuldigde bedrag via een ander kanaal in te houden?

Hoeveel door België gefinancierde projecten bevinden zich in Zone C? Hoeveel daarvan worden momenteel bedreigd met vernieling door Israël?

Hoe reageren andere landen op vernielingen van door hen gefinancierde humanitaire projecten?

Ten slotte, wat is het totaalbedrag dat België rechtstreeks of onrechtstreeks investeert in de Palestijnse bezette gebieden? Welk percentage daarvan wordt besteed in Zone A, in Zone B en in Zone C?

01.02 **Malik Ben Achour** (PS): Monsieur le ministre, il y a deux mois, je vous interrogeais quant à la destruction, le 4 juillet dernier, de trois réservoirs d'eau et de 2 500 arbres faisant partie d'un projet Oxfam, financé par la coopération belge. Oxfam estimait le dommage à 75 000 euros. À l'époque, vous aviez, avec votre collègue en charge des Affaires étrangères, condamné fermement ces démolitions et déclaré que vous demanderiez des explications, des compensations au gouvernement israélien.

Rappelons ici que ces agissements contreviennent au droit humanitaire international, en particulier à la

quatrième convention de Genève ainsi qu'à plusieurs résolutions des Nations Unies! Avec une série d'autres pays européens concernés également par ces actes, la Belgique est intervenue à plusieurs reprises auprès d'Israël, afin de mettre un terme à ses actions répétées.

Monsieur le ministre, depuis ma dernière intervention, des demandes de compensation ont-elles été réitérées? Dans l'affirmative, quel a été le suivi réservé par le gouvernement israélien? Qu'en est-il des compensations réclamées pour les projets détruits précédemment par l'État israélien, puisque ce cas ne constitue évidemment pas une première.

01.03 Minister **Alexander De Croo**: Collega's, onze investeringen, zowel via humanitaire hulp als via ontwikkelingssamenwerking, zijn verspreid over alle Palestijnse gebieden, zowel Gaza als de Westelijke Jordaanoever, inclusief Oost-Jeruzalem, sinds de ondertekening van de overeenkomst met de PLO in 2001.

Voor humanitaire hulp gaan onze meeste inspanningen naar Gaza, waar het aantal behoeftigen het hoogst is, maar ook in Zone C, op de Westelijke Jordaanoever, worden er talloze kleine humanitaire inspanningen geleverd om de getroffen bevolking hulp te bieden. Het kan gaan van watertanks, mobiele klinieken, veevoeder of zonnepanelen tot kleine schooltjes. Daarvoor werken we samen met organisaties die een grondige kennis hebben van het terrein en het wettelijke kader.

Hoeveel ervan met vernieling bedreigd zijn, kunnen we niet weten, en wel omwille van een aantal redenen.

Ten eerste, een nieuwe militaire richtlijn breidt de autoriteit uit van het Israëlijs leger, waarbij nieuwe structuren binnen de 96 uur vernield mogen worden zonder een gerechtelijke beslissing in beroep af te wachten. Daardoor hebben wij minder zicht op de structuren of investeringen die in gevaar zijn.

Ten tweede, daarnaast is er een wijziging geweest van een andere militaire richtlijn uit 2015, waarbij mobiele structuren, zoals caravans of containers, waarin bijvoorbeeld klaslokalen ingericht zijn, zonder voorafgaande waarschuwing kunnen worden geconfisqueerd.

Le nombre de destructions augmente. En 2019, 582 propriétés palestiniennes ont été détruites ou ont fait l'objet d'attaques, ce qui a causé le déplacement forcé de 848 personnes. Le nombre de destructions dépasse celui de 2017, qui était de 419. En 2018, il y en a eu 459. Sur les 582 propriétés détruites ou touchées, 117 avaient été financées par la communauté de bailleurs. Il n'est pas possible de calculer la part précise du financement belge, car il s'agit, dans la plupart des cas, de fonds communs.

La Suède a récemment fait état d'une destruction comparable, touchant un réservoir d'eau placé par Oxfam, à quelques kilomètres de l'endroit où le projet belge avait été détruit cet été. Depuis la dernière intervention du ministre Reynders sur cette question, les partenaires du West Bank Protection Consortium, le mécanisme humanitaire cofinancé par l'Union européenne et dix de ses États membres, ont à nouveau envoyé un message formel aux autorités israéliennes, le 14 octobre dernier, sous la présidence belge.

La Belgique continue à attirer l'attention sur les actions en dommages et intérêts et restitution, au niveau du Conseil de sécurité. Nous estimons qu'il est important de travailler avec nos partenaires pour mettre en place une approche commune en la matière. En raison de nouveaux travaux de démolition, une concertation est en cours entre les partenaires du West Bank Protection Consortium au sujet des étapes à venir.

01.04 **Wouter De Vriendt** (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, ik dank u voor uw antwoord.

U beschrijft de nieuwe regelgeving die is uitgevaardigd in Israël. Dat is eigenlijk slecht nieuws want op het terrein zien we steeds meer vernielingen en er is ook sprake van annexatie en dergelijke dingen. Het gaat daar dus echt de verkeerde richting uit.

Ik weet dat België indertijd het voortouw heeft genomen om schadevergoeding af te dwingen, samen met andere Europese landen. Als minister Reynders echter moet toegeven dat Israël dat niet positief beantwoordt, dan zitten wij geblokkeerd. Wat is dan de volgende stap? Wat kunnen wij nog doen? We kunnen dat immers niet blauwblauw laten want de kous is daarmee niet af. Dat is de boodschap die ik zeker wil geven.

Ik begrijp dat er overleg is over de stappen die binnen dat consortium kunnen worden gezet maar ik vraag dat ons land daar het voortouw in neemt. Het getuigt immers van ongelooflijk veel arrogantie dat men

projecten die mee gefinancierd werden met ons belastinggeld vernietigt om vervolgens de brief met de legitieme vraag om schadevergoeding van het consortium gewoon naast zich neer te leggen. Dat is niet fair en we moeten daarop reageren, juridisch of financieel met betrekking tot bepaalde stromen tussen Europa en Israël. We moeten dit soort gedrag sanctioneren, dat is de boodschap die wij willen meegeven.

01.05 **Malik Ben Achour (PS):** Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses.

La destruction systématique – de manière structurelle et non pas conjoncturelle – d'Israël dans les territoires relève vraiment d'un mépris du droit international, comme cela a été dit, mais aussi d'un mépris pur et simple de la Belgique. Les méthodes employées jusqu'à présent ne portent manifestement pas leurs fruits. Une coordination se dégage au niveau européen. J'en appelle à un durcissement du ton de manière résolue pour se faire respecter dans le dialogue avec un gouvernement qui n'a que mépris pour les Européens et pour notre pays.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

La **présidente**: La question n° 55001042C de Mme Daems est reportée.

02 **Question de Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le rapport du GPEDC sur l'efficacité du développement" (55001329C)**

02 **Vraag van Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelings-samenwerking) over "Het rapport van het GPEDC over de doeltreffendheid van ontwikkelings-samenwerking" (55001329C)**

02.01 **Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen):** Madame la présidente, monsieur le ministre, en juin 2019, le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (GPEDC) a publié son rapport "Vers une coopération pour le développement plus efficace". Ce rapport s'inscrit dans le cadre d'une publication conjointe avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il présente les résultats du suivi pour 2018 du GPEDC et produit des données sur la mise en œuvre des quatre principes d'efficacité convenus à Busan, en 2011, à savoir l'appropriation par les pays, l'orientation vers les résultats, des partenariats inclusifs, la transparence et la redevabilité mutuelle.

Or, les résultats pour la Belgique ne sont pas très bons. J'en cite quelques-uns. Concernant l'utilisation, par la coopération belge, des systèmes de suivi des pays partenaires, trois des quatre indicateurs ont diminué entre 2016 et 2018. L'appropriation démocratique et l'alignement sur les priorités de développement des pays partenaires semblent s'être dégradés au sein de la coopération belge depuis 2016. S'agissant de la transparence, deux des trois indicateurs analysés se sont détériorés. Quant à la prévisibilité de l'aide, si cette dernière a augmenté en 2018, elle a diminué à long terme. Enfin, la part de l'aide belge qui est déliée serait passée de 97 % à 86 %.

Monsieur le ministre, ma question est simple: comment expliquez-vous ces chiffres alors que l'efficacité de l'aide est au cœur de votre politique d'aide publique au développement?

02.02 **Alexander De Croo, ministre:** Madame la présidente, madame de Laveleye, la coopération belge au développement se concentre sur les pays fragiles et les zones post-conflit où la dépendance en matière d'aide est la plus élevée.

Présidente: Els Van Hoof.

Voorzitter: Els Van Hoof.

Dans deux régions géographiques homogènes, à savoir l'Afrique du Nord et de l'Ouest et la Région des Grands Lacs, cette décision a valu à la Belgique d'être classée comme étant le deuxième donateur le plus efficient dans la lutte contre l'extrême pauvreté, selon le nouvel indice de l'Overseas Development Institute qui prend en compte la propension du donateur à concentrer ses financements dans les pays qui en ont le plus besoin.

La coopération gouvernementale est, en principe, concentrée sur un maximum de trois secteurs par pays partenaire. Le choix des secteurs est fait en conformité avec les principes d'alignement et d'harmonisation

sur la base des priorités pour l'éthique de la Belgique et du pays partenaire, et en concertation avec les pays partenaires et les autres bailleurs.

Dans chaque pays partenaire, la Coopération s'efforce de contribuer à une stratégie commune des bailleurs. La politique belge de développement s'articule autour de deux axes politiques centraux: l'approche fondée sur les droits et la croissance économique durable.

La crise politique en RDC et au Burundi – deux des pays les plus importants de la coopération gouvernementale – a directement affecté l'évolution et la mise en œuvre de notre coopération avec eux. J'ai pris différentes décisions, dont celles de limiter l'appui aux institutions étatiques et de réglementer notre aide à un soutien direct à la population et aux droits humains. Cela implique évidemment que nous restreignons la partie de l'aide qui recourt au propre système de gestion de financement public des pays partenaires.

En ce qui concerne le rapport du Global Partnership for Effective Development Co-operation (GPEDC), je tiens à souligner les points suivants. S'agissant tout d'abord de la transparence, la seule raison de la régression de deux des trois indicateurs analysés – Creditor Reporting System et Forward Spending Survey – réside dans le retard pris dans la transmission de données au Comité d'aide au développement de l'OCDE. Comme l'équipe responsable au sein de mon administration s'est trouvée sous la pression d'une multitude de nouveaux projets et d'exigences croissantes, elle a été renforcée entre-temps. Avec l'efficacité accrue attendue par la mise en place d'instruments de gestion, nos prestations en ce domaine devraient revenir au niveau élevé habituel.

Pour le nouveau site openaid.be, une deuxième phase de développement est en cours afin d'améliorer les options de recherche et d'y ajouter des informations.

S'agissant de la réduction de la part de l'aide belge déliée, je tiens à souligner que les 86 % mentionnés par le rapport sont indiqués dans le tableau de bord du site du GPEDC. Cependant, ce taux ne se rapporte pas à la totalité de l'aide belge, mais seulement à celle qui est apportée aux 86 pays ayant participé à l'enquête. Les données complètes et détaillées du GPEDC reprennent, en revanche, le pourcentage exact de notre aide déliée, qui se maintient à un très haut niveau de 96 %. Quant à votre demande de clarification, le secrétariat du GPEDC a admis qu'il fallait mettre plus nettement en évidence la portée limitée du taux qui a été publié.

02.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour ces réponses détaillées.

Comme vous l'avez souligné, le rapport de l'Overseas Development Institute indique que la Belgique a fait le choix courageux d'affecter l'essentiel de son aide aux pays fragiles. C'est effectivement un choix politique courageux de la part de la Belgique. Toutefois, ce rapport ne met pas uniquement en avant l'efficacité car il ne reprend pas les principes de Busan. C'est donc un peu limitatif pour justifier de toute l'efficacité de notre aide.

Vous mentionnez aussi le site openaid.be. Il y a encore beaucoup d'efforts à faire si on veut vraiment afficher une totale transparence, mais c'est en cours. Cet outil reste intéressant car c'est en partie du *peer review* et on aurait tort de ne pas accorder du crédit à l'analyse. Nous poursuivrons dès lors l'analyse sur 2019.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

De **voorzitter**: Vraag nr. 55001340C van de heer Flahaut wordt uitgesteld. Vraag nr. 55001410C van de heer Dallemagne wordt omgezet in een schriftelijke vraag.

03 Question de Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "La sécurité des partenaires des ONG belges aux Philippines" (55001429C)

03 Vraag van Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelings-samenwerking) over "De veiligheid van de partners van de Belgische ngo's op de Filipijnen" (55001429C)

03.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, il y a un an, Ben Ramos, avocat de

profession, a été assassiné aux Philippines. Il avait un lien fort avec des ONG belges depuis vingt ans, dans le cadre des programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale.

Cet assassinat n'est pas le seul puisque les chiffres d'assassinats de militants pour les droits humains sont en augmentation aux Philippines.

Beaucoup de partenaires de la coopération internationale sont "red tagués" aux Philippines, notamment des associations partenaires d'ONG belges. Le principe de "red tagging" consiste à être désigné par les autorités locales comme ayant des liens avec les extrémistes de gauche afin de délégitimer leur action. Le dernier exemple en date est celui de l'ONG belge Caritas, "red taguée" depuis le 5 novembre dernier.

Monsieur le ministre, concernant l'assassinat de l'avocat Ben Ramos, qu'a entrepris la Belgique pour exiger une justice impartiale, un procès équitable et l'arrestation des coupables? Concernant les partenaires des ONG belges "red-tagués", qu'a entrepris le gouvernement pour soutenir les ONG belges actives aux Philippines qui sont la cible des autorités pour leur travail de défense des droits humains et pour protéger et défendre leurs partenaires?

03.02 Alexander De Croo, ministre: Madame la présidente, madame de Laveleye, la Belgique partage votre préoccupation concernant l'assassinat de Ben Ramos et les conditions difficiles dans lesquelles doit évoluer la société civile aux Philippines. Nous avons fait part de ces préoccupations aux autorités de ce pays, dans divers forums tels que le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Ainsi, lors de la session du Conseil de juin 2019, la Belgique a coparrainé la résolution sur la situation des droits de l'homme aux Philippines. Celle-ci exige notamment que le gouvernement philippin prenne toutes les mesures nécessaires pour prévenir les exécutions extrajudiciaires, mène des enquêtes impartiales et condamne les responsables conformément aux normes et règles internationales, notamment en matière de garanties judiciaires et de l'État de droit.

Ce soutien fait suite à des initiatives antérieures de la Belgique, dans ce domaine, au Conseil des droits de l'homme, telles que notre soutien à trois déclarations communes sur la situation des droits de l'homme aux Philippines au cours des trois dernières années. En outre, la Belgique a posé des questions et formulé des recommandations lors de l'Examen périodique universel des Philippines, en mai 2017, dont une question concernant la demande au rapporteur spécial de visiter le pays relativement aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires.

Au sein des institutions de l'Union européenne, la Belgique discute régulièrement, avec les autres États membres, de la façon dont nous pouvons attirer l'attention de la communauté internationale sur la dégradation de la situation des droits de l'homme aux Philippines et rappeler aux autorités de ce pays leurs engagements internationaux.

Le 9 novembre 2018, la délégation de l'Union européenne à Manille a publié une déclaration condamnant fermement ce meurtre en appelant les autorités philippines à identifier et à punir rapidement les auteurs. Cette déclaration a également été souscrite par l'ambassadeur de Belgique. Le 4 décembre 2018, mes collaborateurs ont participé à des consultations politiques avec les autorités philippines à Manille et les autorités européennes où le sujet a été mis à l'ordre du jour.

Depuis 2019, plusieurs partenaires d'ONG belges ont été accusés d'apporter un soutien financier au Communist Party of the Philippines et à la New People's Army, une fraction armée qui lui est liée. La procédure d'attribution de fonds aux acteurs indirects belges prévoit une accréditation préalable de ces acteurs, basée sur un *screening* externe. Les programmes introduits pour les subventions sont ensuite examinés par différents experts. Les subventions sont attribuées uniquement aux programmes répondant aux critères internationaux de qualité, d'une manière plus que satisfaisante. Afin d'examiner le bien-fondé de ces allégations concernant les programmes approuvés, des audits financiers internes poussés ont immédiatement été effectués sur les quatre organisations belges impliquées et sur leurs neuf partenaires locaux. Aucune irrégularité n'a été relevée.

Dans un second temps, un audit externe des organisations impliquées a été commandé par l'administration. Il a été attribué à Mazars, réviseur d'entreprises, et à leur associé aux Philippines. L'audit sur le terrain a été achevé en novembre 2019. L'administration n'a pas encore reçu le rapport définitif. Toutefois, dans les conclusions temporaires, aucune irrégularité et aucune activité illégale n'ont été constatées, ni en Belgique ni aux Philippines.

Avec ces audits, la Belgique veut garantir une transparence totale et s'assurer de l'intégrité des organisations financées et de leurs partenaires. Une mission de suivi conjointe des services de Coopération au développement et des Affaires étrangères est prévue pour la fin novembre. Au cours de celle-ci, mes collaborateurs pourront vérifier sur le terrain les accusations portées et s'entretenir avec les autorités compétentes.

Dans un espace civique de plus en plus restreint, le travail des organisations belges et de leurs partenaires locaux, en matière de défense des droits de l'homme, est de plus en plus difficile, mais indispensable. Les accusations concernant l'intégrité sont toujours examinées avec sérieux par l'administration, afin d'écartier, le cas échéant, les fausses allégations, et de permettre aux organisations de continuer le travail pour lequel elles sont engagées: contribuer à atteindre les objectifs de développement durable en 2030.

03.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses.

Vous faites bien de le souligner: depuis plusieurs années, comme on le sait, la Belgique a montré une capacité assez exemplaire à critiquer M. Duterte, que ce soit au niveau européen ou via la diplomatie.

Les événements qui touchent nos ONG belges aux Philippines ne font que soutenir le rapport qui a été présenté ce matin par 11.11.11 Vlaanderen, au cours du colloque où vos services étaient présents. Ce colloque portait sur les *shrinking spaces*, qui a eu lieu ce matin. Ils ont formulé des recommandations pour l'Europe, mais aussi pour l'État belge. Ils recommandent notamment de faire du *civic space* – en français espace civil – une priorité de l'aide publique au développement. Ils vous demandent, en tant que ministre, de préparer une note stratégique sur la démocratisation et l'espace civil, notamment pour développer une vision claire de la manière dont il faut soutenir les ONG dans le travail qu'elles effectuent, au sein d'espaces de plus en plus restreints et dangereux.

Vous dites que l'audit externe que la Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD) a demandé pour les autres ONG belges l'a été dans un souci de transparence. C'est utile, mais que fera-t-on le jour où M. Duterte et les autres attaqueront et attaqueront encore? Nous n'allons pas pouvoir continuer à faire des audits. Au niveau belge et au niveau international, nous devons affiner notre stratégie vis-à-vis de ces pays où la société civile vit sous une très grande pression, et est en grand danger.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

04 Questions jointes de

- Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le budget alloué au programme "Annoncer la couleur"" (55001720C)

- Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Les budgets du volet sensibilisation d'Enabel" (55002189C)

04 Samengevoegde vragen van

- Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het budget voor het programma 'Kleur Bekennen'" (55001720C)

- Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De sensibiliseringsbudgetten bij Enabel" (55002189C)

04.01 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, en 2018, vous annoncez une réduction de 40 % du programme "Annoncer la couleur", le programme fédéral d'éducation à la citoyenneté mondiale et aux objectifs de développement durable, pour la période allant de 2019 à 2023, soit une coupe de 13 millions sur cinq ans.

Les antennes provinciales du programme ont été les premières touchées par cette réduction budgétaire et une réflexion est en cours pour revoir ses missions suite à cette coupe. Un accord avait pu être trouvé pour l'année 2019, faute de pouvoir légiférer à plus long terme puisque le gouvernement était entre-temps tombé en affaires courantes.

Monsieur le ministre, qu'est-il prévu pour le budget 2020 du programme "Annoncer la couleur"?

04.02 Alexander De Croo, ministre: Chère collègue, Enabel a introduit en 2019 un nouveau programme

"Annoncer la couleur" de cinq ans pour un budget total de 7,5 millions d'euros. Ce programme proposé au financement suit les années scolaires et s'étend de septembre 2019 à août 2024. En lien avec les objectifs programmés, il prévoit des ressources humaines de dix équivalents temps plein.

En raison des affaires courantes, il n'a pas été possible d'approuver et d'engager ce programme dans sa globalité. J'ai donc décidé de financer une année transitoire. Le programme actuel a donc commencé en septembre 2019 et prendra fin en août 2020.

En l'absence de gouvernement, Enabel devra présenter début 2020 un nouveau programme transitoire d'un an, dans la continuité de ce qui se fait actuellement. En termes de budget, cela équivaut à 1,5 million d'euros. En matière de personnel, ce nouveau programme transitoire devrait lui aussi suivre la trajectoire du programme 2019-2020 et rester conforme aux besoins identifiés dans le programme de cinq ans.

En termes de programmes de sensibilisation, "Annoncer la couleur" met en avant trois objectifs.

D'abord, il veut ancrer l'éducation à la citoyenneté mondiale dans l'éducation par des activités de réseautage intensif avec les acteurs de l'éducation concernés, en plaidoyer, en dialogue et en participation à des groupes de travail et consultatifs.

Deuxièmement, il s'agit de fournir un soutien de qualité pour l'éducation de la citoyenneté mondiale aux écoles (la deuxième ligne) avec les ONG concernées.

Troisièmement, fournir les connaissances et l'expertise à l'éducation de la citoyenneté mondiale à travers les centres de connaissances KUIT et WikiCM.

04.03 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): L'outil "Annoncer la couleur" est un outil extrêmement précieux à nos yeux au niveau de la politique d'Enabel et de la politique d'aide publique au développement en général. Nous avons fort regretté la coupe de l'infocycle en 2016 et nous estimons que les coupes de 40 % dans "Annoncer la couleur" constituent une grande perte par rapport à cet outil qui nous est envié au niveau européen.

Nous sommes très soucieux de l'avenir de l'ECM au niveau scolaire, tant flamand que francophone. Il faudra continuer à avoir une réflexion stratégique sur cet outil particulier de l'ECM dans l'aide publique. Au niveau international, on nous recommande d'octroyer 3 % de l'aide publique au développement. Nous en sommes très loin avec environ 1,5 %. Les coupes qui sont faites au niveau d'Enabel ne sont pas un signal positif par rapport aux enjeux auxquels le développement durable est confronté aujourd'hui.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

05 Samengevoegde vragen van

- Wouter De Vriendt aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De steun van BIO aan Feronia in de RDC" (55001764C)
- Séverine de Laveleye aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "Het rapport van Human Rights Watch over Feronia" (55001773C)
- Katrin Jadin aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De financiële steun voor Feronia" (55001797C)
- Malik Ben Achour aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "BIO en Feronia" (55001813C)
- Greet Daems aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "De investeringen van BIO in palmolie" (55002135C)

05 Questions jointes de

- Wouter De Vriendt à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "L'aide apportée par BIO à Feronia en RDC" (55001764C)
- Séverine de Laveleye à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le rapport de Human Rights Watch sur Feronia" (55001773C)
- Katrin Jadin à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Le soutien financier à Feronia" (55001797C)
- Malik Ben Achour à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "BIO et Feronia" (55001813C)

- Greet Daems à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "Les investissements de BIO dans l'huile de palme" (55002135C)

05.01 Wouter De Vriendt (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, het onderwerp kwam tijdens de plenaire vergadering al aan bod. Een commissievergadering laat echter toe meer in detail te gaan. Het zal u alleszins toelaten uitgebreider te antwoorden, wat altijd mooi meegenomen is.

De context is bekend.

Een rapport van Human Rights Watch beschuldigt het Canadese palmoliebedrijf Feronia ervan bij zijn activiteiten in Congo een loopje met sociale normen en milieunormen te nemen, terwijl het bedrijf voor meer dan een miljoen euro mede ondersteund wordt door BIO. Zo stelt het vast dat Feronia zijn arbeiders aan gevaarlijke pesticiden blootstelt en dat het ook ongefilterd industrieel afval in lokale waterlopen dumpst. Bovendien maakt het bedrijf zich schuldig aan uitbuiting van zijn werknemers en betaalt het ook extreem lage lonen uit. Het is trouwens niet de eerste keer dat Feronia wegens zijn activiteiten in Congo in opspraak komt.

Welke clausules, specifiek in de contracten met BIO, garanderen sterk de naleving van sociale normen en milieunormen? Zijn er bepaalde criteria of clausules aangaande de sociale normen en de milieunormen in de contracten tussen BIO en Feronia?

Kan Feronia volgens u in gebreke worden gesteld? Zult u daartoe stappen zetten?

Bent u bereid tot meer transparantie in de overeenkomsten die door BIO worden gesloten?

Ten slotte, moet BIO omwille van een duurzame economische impact niet veeleer inzetten op de ondersteuning van lokale privébedrijven in plaats van grote multinationals?

05.02 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je serai brève car j'ai déjà eu l'occasion de vous interpeller sur cette question et mon collègue, M. Wouter De Vriendt, vient de vous interroger à ce sujet.

Toutefois, je voudrais rappeler, comme l'a fait remarquer mon collègue, que ce rapport n'est pas isolé et qu'il s'inscrit dans la continuité de différents rapports et de plaintes qui sont aujourd'hui instruites.

Cela dit, pour le reste, je me réfère à la question de M. De Vriendt.

05.03 Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, nous avons déjà eu l'occasion de discuter de la problématique qui a déjà été soulevée en séance plénière. Je ne m'étendrai donc pas non plus.

Cependant, je souhaiterais que vous répondiez à quelques questions.

Ainsi, qu'en est-il des conditions de travail sur les plantages de l'entreprise Feronia qui est partiellement financée avec les deniers publics belges? Est-il envisageable d'intervenir auprès de ladite entreprise afin d'améliorer les conditions sur place. Comment se positionnent les autres sociétés d'investissement impliquées dans Feronia, face à ce rapport extrêmement critique?

05.04 Malik Ben Achour (PS): Madame la présidente, n'étant pas présent au début du débat, je ne sais pas ce qui a été dit, mais j'imagine que mes collègues ont rappelé les problèmes relevés dans ce dossier.

Je suppose qu'il a été question de l'exposition des travailleurs à des pesticides dangereux, au rejet de déchets industriels dans les cours d'eau, aux salaires pratiqués dans l'entreprise. Cela a déjà été évoqué dans le rapport de Human Rights Watch.

Monsieur le ministre, avez-vous pris connaissance du rapport? Je présume que c'est le cas. Quelles suites allez-vous y donner? Quelles sont les instructions qui seront données à BIO?

Lors de précédentes interpellations sur ce sujet, vous aviez laissé entendre que Feronia répondait au cadre général des institutions européennes financières de développement en matière d'obligations sociales et environnementales. Compte tenu de ce rapport qui vient s'ajouter à bien d'autres, votre position est-elle

toujours la même?

05.05 Alexander De Croo, ministre: Chers collègues, au cours des six dernières années, CDC en tant qu'investisseur en capital et BIO, FMO et DGD en tant que prêteurs, ont investi 100 millions de dollars dans PHC Feronia après son abandon effectif par son précédent propriétaire. Au moment de l'investissement, la société et ses environs étaient gravement négligés et 8 000 emplois étaient menacés. Les gens travaillaient pieds nus. Les logements étaient en très mauvais état. Les installations médicales étaient délabrées et les salaires étaient nettement inférieurs à ceux d'aujourd'hui.

Actuellement, la situation a été améliorée. Les salaires des travailleurs ont triplé en moyenne. Des vêtements de protection ont été fournis. Un important projet de rénovation de logements pour les travailleurs est en cours et 72 puits ont été forés ou rénovés pour fournir de l'eau potable. Les installations médicales restaurées aident des milliers de patients chaque année. Ces résultats ont été obtenus dans le contexte d'une entreprise située à des centaines de kilomètres de la grande agglomération urbaine la plus proche, avec peu ou pas d'infrastructures publiques et d'énormes défis logistiques.

Lorsque BIO a investi, elle savait qu'il faudrait de nombreuses années pour rendre solides les bases de la société. PHC Feronia a augmenté sa production d'huile de palme et des projets considérables ont été réalisés en matière d'infrastructure sociale. Toutefois, BIO est aussi consciente que la tâche à accomplir nécessitera encore des années de travail acharné.

Le rapport de Human Rights Watch souligne la nécessité d'investir davantage pour améliorer les conditions environnementales et de travail de l'entreprise. L'amélioration des conditions de travail et l'infrastructure communautaire est au cœur de l'engagement de DFI avec Feronia.

BIO accueille donc favorablement les recherches de Human Rights Watch et continuera à travailler avec PHC Feronia sur la meilleure façon de relever ces défis. Elle prend très au sérieux son rôle d'investisseur socialement responsable à long terme et elle continuera à contribuer à des changements positifs dans des contextes difficiles et imparfaits.

L'amélioration des conditions sur place est au cœur de l'engagement de DFI avec Feronia. C'est pourquoi BIO a négocié un plan d'action environnemental et social avec l'entreprise pour être conforme à la loi environnementale et sociale ainsi qu'avec les standards environnementaux et sociaux de la société financière internationale, le IFC qui fait partie de la Banque mondiale. Le plan d'action environnemental et social est une partie intégrante du contrat. Une version synthétique est disponible en ligne sur le site de Feronia.

Supprimer le soutien financier de BIO n'est pas envisageable ni souhaitable. Si un client a des difficultés et ne peut pas honorer ses obligations, plutôt que d'exercer les garanties tout de suite ou d'abandonner le projet, BIO préfère d'abord essayer de trouver une solution avec le client qui lui permette de résoudre le problème tout en protégeant les droits de BIO.

Après tout, n'oublions pas que si l'entreprise disparaît, les communautés sociales et des milliers de personnes se retrouveraient sans aucune source de revenus dans une région où il n'y a pas d'autre activité économique. Ceci dit, BIO peut conditionner les déboursements ou adapter les contrats de prêt avec les exigences financières, sociales, environnementales ou autres.

BIO utilise ce levier dans tous ses contrats de financement et donc dans le cas de Feronia également. Au besoin, elle pourrait utiliser ce levier afin de s'assurer que Feronia remédie à toute critique justifiée de Human Rights Watch ou d'autres.

La position commune des sociétés d'investissement est que leur rôle de soutien à l'entreprise ne sera pas conclu de manière satisfaisante tant que celle-ci ne sera pas financièrement autonome et qu'elle ne fonctionnera pas conformément aux normes internationales en matière de conditions de travail et de meilleures pratiques environnementales. À cet égard, leurs motivations et leurs objectifs sont les mêmes que ceux de Human Rights Watch.

De leenovereenkomst van BIO bevat een aantal eisen met betrekking tot de naleving van milieuwetgeving en sociale wetgeving, fundamentele conventies van de Internationale Arbeidsorganisatie, evenals *environmental and social* prestatienormen en richtlijnen inzake milieu, maatschappij en veiligheid van de

International Finance Corporation.

Voordat het contract wordt ondertekend, voert een onafhankelijke expert een *environmental and social* audit uit. Op basis van eventuele afwijkingen ontwikkelt BIO een *Environmental and Social Action Plan*, dat bij het contract wordt gevoegd. De correcte uitvoering van dat *Environmental and Social Action Plan* wordt gecontroleerd door de *environmental and social* deskundigen van BIO. In het geval van Feronia wordt jaarlijks ook een onafhankelijke *environmental and social* audit uitgevoerd, zoals vereist in het financieringscontract.

Voor gedetailleerde informatie over de manier waarop BIO haar *environmental and social* verbintenissen uitvoert, raad ik u aan BIO's *environmental and social* beleid te raadplegen op de website van BIO. Een samenvatting van het *Environmental and Social Action Plan* kunt u vinden op de website van Feronia. Het stopzetten van investeringen, het toevoegen van nieuwe voorwaarden voor de uitbetaling tot en met het terugroepen van BIO's investeringen in het geval van significante niet-naleving is contractueel toegestaan. Die maatregelen zouden echter pas in laatste instantie genomen moeten worden, gelet op de potentiële schade voor de begunstigden van de investeringen en de sociale gevolgen voor werknemers, klanten en leveranciers. Soms heeft het geen zin om een bedrijf tot faillissement te brengen.

Merk op dat PHC niet enkel BIO moet terugbetalen, maar ook alle andere kredietverstrekkers. Het gaat in totaal over 49 miljoen dollar versus 11 miljoen dollar. PHC moet de hoofdsom en de rente terugbetalen. Dat betekent dat het door PHC verschuldigde bedrag op 15 september in totaal 4,2 miljoen dollar bedraagt, waarvan 946.000 dollar aan BIO. Het gaat om 3,6% van het totale bedrag van de leningen van de eerste aflossing en vervolgens progressieve aflossingen om de zes maanden tot eind 2025.

Door de daling van de palmolieprijs sinds 2016 was Feronia in september 2019 financieel niet in staat om de eerste schijf terug te betalen. Indien nodig kan BIO de lening herstructureren of het terugbetalingsplan verlengen. Indien dat het geval is, zou de raad van bestuur van BIO bijkomende concrete *environmental and social* voorwaarden opnemen in de wijzigingen van de financieringsovereenkomst met Feronia.

Voor zover dit wettelijk is toegestaan, streeft BIO naar een maximale openheid en transparantie. De belangrijkste doelstelling van BIO is om samen met haar klanten te werken aan de verbetering van de prestaties op het gebied van milieu, maatschappij en mensenrechten. Het *environmental and social* beleid van BIO is publiek gemaakt op haar website. In principe maakt BIO haar investeringen en de bijhorende bedragen bekend op haar website. De milieudiligences en sociale diligences worden echter niet openbaar gemaakt, aangezien BIO gebonden is aan vertrouwelijkheidsafspraken met haar klanten.

De door BIO geïnvesteerde bedragen kunnen online worden geraadpleegd in de portefeuillesectie van de BIO-website.

PHC is een lokaal Congolees bedrijf, waarvan Feronia, geregistreerd in België, een van de aandeelhouders is. BIO mag wettelijk alleen in privébedrijven investeren die zijn geregistreerd in een ontwikkelingsland, ofwel rechtstreeks ofwel via lokale of regionale investeringsfondsen en banken.

Overigens, Feronia is alleen multinational als het gaat over het aandeelhouderschap. PHC is de enige noemenswaardige activiteit met een omzet van circa 20 miljoen euro. Dat is nog niet de helft van de maximale omzet van een kmo volgens de definitie van de Europese Unie.

Madame de Laveleye, pour ce qui est de l'analyse des risques en termes de droits humains, les normes de performance de la Société financière internationale (SFI) de la Banque mondiale couvrent l'essentiel des droits humains applicables aux investissements de BIO.

Toutefois, les normes de performance de la SFI en matière environnementale et sociale exigent que les sociétés financées par BIO disposent d'un processus permettant d'identifier les risques qui les impactent dans ce domaine, de socialiser les informations et de consulter les acteurs locaux.

Au cours des processus d'approbation de nouveaux investissements et de surveillance des projets existants, l'équipe de BIO vérifie que les normes de performance de la SFI, y compris celles qui ont trait à la divulgation d'informations par l'entreprise, soient respectées par l'entreprise. Si une lacune est identifiée, elle sera incluse dans le plan d'action environnemental et social qui est contractuellement contraignant.

Dans le cas de Feronia PHC, les conclusions de BIO, tirées des tels *due diligence* et des audits de surveillance environnementaux et sociaux sont similaires à celles de Human Rights Watch. Elles ont donné lieu à des exigences supplémentaires concernant l'équipement de protection individuelle, le traitement de l'eau et les conditions de travail à inclure dans le plan d'action environnemental et social contractuel. Pour les projets à haut risque, cela peut inclure une étude d'impact environnemental et social à grande échelle et un processus de consultation communautaire. Dans le cadre de PHC, une telle évaluation a été effectuée en 2014 au moment de l'investissement par la Development Finance Institution (DFI) et comprenait des consultations avec de nombreux intervenants, y compris les Communautés.

Le mécanisme de plainte de BIO est basé sur un formulaire de contact disponible sur le site web de BIO et permet d'encoder toute plainte de manière simple et efficace. De plus, le responsable des plaintes est joignable par courriel, par la poste ou par téléphone. Le mécanisme de plainte de BIO n'est pas le seul moyen par lequel les personnes touchées peuvent déposer plainte. D'autres mécanismes de réclamation sont disponibles dans le cadre de systèmes de certification spécifique, comme la table ronde sur l'huile de palme durable.

Le point de contact national pour les lignes directrices de l'OCDE, le système judiciaire du pays de l'entreprise bénéficiaire et les tribunaux nationaux des pays d'origine des DFI sont également disponibles.

Lorsque BIO co-investit aux côtés de banques de développement multilatérales ou de DFI de plus grande taille, il n'y a que peu ou pas de valeur ajoutée à promouvoir activement son propre mécanisme de réclamation. Dans le cas de PHC, par exemple, les DFI allemande et néerlandaise (DEG et FMO) ont mené le processus d'investissement. C'est leur mécanisme indépendant de traitement de plainte qui a reçu une plainte le 5 novembre 2018.

Toutefois, BIO examine actuellement comment elle peut accroître l'accessibilité de son mécanisme de plainte lorsqu'elle dirige une opération d'investissement direct, c'est-à-dire lorsqu'elle ne suit pas une DFI d'une taille plus importante et que le projet présente un risque environnemental et social plus élevé.

BIO n'a pas de politique anti-représailles mais des mesures spécifiques sont prises pour protéger les plaignants. La plus évidente consiste dans la stricte confidentialité de l'identité des plaignants. La pratique a également montré que prendre contact avec le management de l'entreprise concernée ou le promoteur du projet, sans révéler avoir reçu de plainte, fonctionne également assez bien.

Feronia ne possède pas des titres fonciers, mais a reçu des concessions de l'État congolais, sous la forme d'un droit d'exploitation agricole. Une analyse de la situation a été réalisée par la Banque de développement allemande DEG. Le rapport conclut à la légalité de ces concessions.

BIO n'a pas négocié de plan de réalisation des infrastructures sociales, dans le cadre de son contrat de prêt, mais un plan d'action environnemental et social dont certains éléments exigent la construction ou la réhabilitation d'infrastructures sociales pour les travailleurs et leurs familles (des logements, des puits, des écoles, des centres de santé et des hôpitaux). À ce jour, 72 puits ont été réalisés, des hôpitaux et centres de santé ont été réhabilités et plusieurs centaines de maisons ont été partiellement rénovées. Il reste néanmoins beaucoup de travail à faire.

Monsieur Ben Achour, en tant que fournisseur de prêts, BIO s'engage à résoudre les problèmes soulevés. La plupart d'entre eux sont connus de Feronia PHC, de ses actionnaires et fournisseurs de prêts grâce à leur propre politique de *due diligence* et à leur propre suivi dont les dispositions ont été améliorées et le seront encore.

Dans une première réponse au rapport, le conseil d'administration de BIO ainsi que les autres fournisseurs de prêts ont demandé à l'actionnaire CDC de travailler d'urgence avec Feronia sur les aspects mentionnés et d'intégrer ces engagements dans un plan d'action environnemental et social actualisé. Les DFI ont, en outre, demandé à Feronia de fournir un plan d'action à court terme pour répondre aux préoccupations soulevées en matière environnementale et sociale. Enfin, BIO peut conditionner ses déboursements ou adaptations de contrats de prêts à des exigences financières, sociales, environnementales ou autres. BIO utilise ce levier dans ses contrats de financement. C'est aussi le cas de Feronia PHC. Au besoin, elle utilisera ce levier supplémentaire afin de s'assurer que Feronia remédie à toute critique justifiée de Human Rights Watch ou d'autres.

En 2015, BIO avait commissionné un expert indépendant pour déterminer dans quelle mesure Feronia était en règle avec les normes de performance environnementales et sociales de la société financière internationale. Sur cette base, un plan d'action environnemental et social a été dressé, qui fait partie intégrale du contrat de prêt et définit un grand nombre d'actions à entreprendre pendant les années de prêt.

Les représentants de BIO et des autres DFI se rendent sur place en moyenne tous les trois mois et commissionnent une évaluation par un expert environnemental et social, chaque année.

À ce jour, 85 % des actions prévues par le plan d'action environnemental et social ont été accomplies. Certaines des actions non encore accomplies nécessiteront plus de temps et plus de moyens financiers, comme le traitement des effluents organiques.

Par ailleurs, le conseil d'administration de BIO a demandé à Feronia PHC de fournir au plus vite un plan d'action à court terme visant à remédier rapidement aux constats mentionnés dans le rapport de Human Rights Watch. BIO et les autres DFI estiment que leur rôle de soutien à l'entreprise ne sera pas accompli de manière satisfaisante tant qu'elle n'est pas financièrement autonome et qu'elle ne fonctionne pas conformément aux normes internationales en matière de conditions de travail et de meilleures pratiques environnementales. À cet égard, leur motivation et leurs objectifs sont les mêmes que ceux de Human Rights Watch.

Après une longue lecture, je voudrais maintenant dire quelques mots sur un plan plus général. Nous en avons d'ailleurs parlé lors des questions d'actualité. Il est clair que des investissements comme Feronia PHC ne sont pas évidents. Mais c'est aussi pour cela que nous le faisons. Si c'était facile, BIO ne serait pas nécessaire.

BIO investeert op heel moeilijke plaatsen. Ik denk dat ik afdoende heb uitgelegd waarom dit een bijzonder moeilijke plaats is: geografisch bijzonder moeilijk gelegen, in een land waar de omstandigheden niet evident zijn, en een activiteit die volledig verwaarloosd was.

Eu égard à BIO, un choix se pose. Soit, on considère qu'il s'agit d'un *lost case* et on se retire. Et si on le fait, d'autres investisseurs le feront également. Les résultats en seraient catastrophiques pour la population locale. Personnellement, j'estime qu'il faut continuer à investir dans un projet comme Feronia. Mais cela signifie-t-il que l'on doit continuer à le faire sans tenir compte des points dénoncés par Human Rights Watch? Non! Naturellement pas! D'ailleurs, le rapport de Human Rights Watch qui a été élaboré en pleine coopération avec nous et avec Feronia – c'était une de nos exigences - indique clairement l'existence de problèmes. Et certains d'entre eux persistent. S'il y a quelques années, ils étaient plus graves, ils sont, néanmoins, toujours présents. Le fait qu'il y ait une amélioration ne constitue pas une raison pour oublier la situation actuelle. Il s'agit, selon moi, d'une motivation pour continuer à mettre la pression. Je pense que parmi les bailleurs et les investisseurs, la Belgique a été celui qui a été le plus critique en la matière.

Ik wil niet te pragmatisch klinken, maar de omstandigheden waarin wij werken, zijn jammer genoeg niet evident. Als wij vooruitgang willen boeken, dan zal dat stap voor stap moeten gebeuren. Ten aanzien van de raad van bestuur heb ik verduidelijkt dat ik verwacht dat er in de komende jaren grote stappen vooruit gezet worden om te verhelpen aan de bezwaren die hier naar voren gebracht worden.

Feronia is een project waarop veel kritiek gegeven kan worden, maar toch vind ik enige voorzichtigheid op zijn plaats. Vaak wordt Feronia afgeschilderd als een multinational en dat maakt het bedrijf al bijna per definitie schuldig. Feronia is echter geen multinational, maar wel een lokaal bedrijf met een omzet van 20 miljoen euro, dat aan bijzonder veel mensen werk verschaft.

Ik weet dat er veel vragen bestaan over de productie van palmolie en het klopt dat er op palmolie als product nogal wat kritiek gegeven wordt. Op die locatie zijn er echter zeer weinig andere mogelijkheden. Het bedrijf past wel in de redenering die wij volgen, namelijk: ervoor zorgen dat er lokale economische ontwikkeling ontstaat waarvan zoveel mogelijk mensen voordeel kunnen krijgen. Wij hebben altijd gesteld dat het om duurzame economische ontwikkelingen moet gaan, maar op het gebied van duurzaamheid zijn er vandaag zaken die niet gerealiseerd worden. Ik denk echter dat ons engagement vanuit de Belgische ontwikkelingssamenwerking, vanuit BIO, erin moet bestaan om een tand bij te steken, niet om het op te geven.

05.06 **Wouter De Vriendt** (Ecolo-Groen): Mijnheer de minister, ik dank u voor het zeer uitgebreide

antwoord.

We zullen dat zeker nalezen. Er zijn ook nog overlegmomenten over deze zaak gepland, dus wij volgen dit sowieso verder op.

Er wordt een onderscheid gemaakt tussen een multinational en een lokaal bedrijf. Onze zorg is vooral dat de opbrengsten van zo'n bedrijf in Congo niet naar buitenlandse aandeelhouders wegvloeien, maar zo veel mogelijk ten goede komen aan de plaatselijke bevolking en plaatselijk ondernemerschap. Daarom hebben wij hieraan zo veel belang gehecht in onze vraag.

Ik denk dat de fundamentele vraag hier is waar BIO de lat legt op sociaal en ecologisch vlak vooraleer in een investering te stappen. Als ze die lat te laag leggen, wat bij Feronia misschien wel het geval is, dan kan men zo'n bedrijf niet meer aanmoedigen om dankzij de investeringssteun onmiddellijk de lat hoger te leggen. Als men jarenlang tolereert dat de lat laag blijft, waarmee is men dan bezig? Ik begrijp de redenering zeer goed dat men die steun kan inzetten om in ruil vooruitgang te bekomen, maar het vertrekpunt moet min of meer acceptabel zijn. Als men ziet wat in het rapport van Human Rights Watch staat, dan lijkt ons dat onder de minimumnormen te liggen. Toch investeert BIO al enige tijd in dat bedrijf en dat bedrijf hanteert die praktijken toch ook al enige tijd.

Er moet een stappenplan komen. Ik begrijp dat u de volgende jaren verbetering wil zien. Het moet zeer dwingend zijn. Als er geen verbetering is, moet die steun worden teruggetrokken. We kunnen geen bedrijven steunen die op een dergelijke manier met werknemers omgaan. Er moet een dwingende vooruitgang zijn, en het startpunt waarop BIO investeert moet voldoende hoog liggen op sociaal en ecologisch vlak. Dat is voor ons de essentie.

05.07 Séverine de Laveleye (Ecolo-Groen): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre longue réponse.

J'entends votre mise en contexte. Le lieu où travaille Feronia est particulièrement difficile. On ne peut que l'entendre.

Vous avez également dit que des progrès avaient été faits. Le problème réside dans le fait que la plainte a été déposée auprès de la DEG, il y a un an. Les premiers rapports sont déjà anciens. Le rapport de Human Rights Watch date de quelques mois. En tout cas, si des progrès ont été faits, ces derniers sont encore trop faibles par rapport aux besoins des populations locales.

Les différentes banques parties prenantes continuent à dire qu'elles paient un salaire moyen de 3,30 dollars par jour alors que, suivant les rapports, ce n'est pas le cas. Mais, en RDC, selon la nouvelle loi, 4,30 euros par jour devraient être payés. Des problèmes continuent donc à se poser en termes de légalité, même si pour être tout à fait honnête, le secteur agricole n'est pas concerné par cette loi. Je ne comprends d'ailleurs pas pourquoi on décide de verser un salaire plus bas aux travailleurs de ce secteur. Un décret devrait être pris concernant ce dernier. Mais on est au Congo. Force est donc de constater que l'on se trouve face à une zone d'ombre. Cela prouve la limite du modèle proposé.

À l'occasion de votre précédente réponse, vous avez déclaré que la Belgique était exemplaire dans la mesure où l'essentiel des moyens dont elle dispose est attribué aux pays fragiles. J'estime, pour ma part, qu'il faut avoir des outils adaptés à ces derniers. Et je reste convaincue que l'expérience de Feronia montre que cet outil n'est probablement pas adapté au contexte.

Cela dit, des progrès ont été réalisés. Nous continuerons à suivre ce dossier, sans oublier les enjeux en termes de transparence. En effet, dans votre réponse à une question écrite que je vous avais adressée, vous renvoyez souvent à la confidentialité et au secret d'affaires. Quand il est question d'argent public, il est difficile d'entendre que le Parlement ne peut pas avoir accès à certaines données.

On nous invite à travailler sur ce dossier au niveau de BIO, ce que nous ferons, et nous continuerions à suivre ledit dossier de près.

05.08 Katrin Jadin (MR): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse très explicite et très détaillée.

Selon moi, il était nécessaire de procéder de cette façon. On se trouve ici face à un problème que l'on ne peut ignorer quand il est question de politique en matière de coopération au développement.

La question est de savoir jusqu'où nous pouvons arriver à contrôler ce que nous souhaitons mettre en place, à savoir développer et faire prospérer une région, ses habitants, un pays tout en étant stricts et transparents quant aux conditions et aux standards que nous voulons voir se propager à travers le monde en termes de droits humains et d'universalité des droits.

Voilà un exemple qui montre cette difficulté de maintenir un équilibre, mais qui indique aussi que les petits pas peuvent parfois déboucher sur des succès. Cela a été dit.

Je me réjouis de la coopération étroite entre BIO et Human Rights Watch, qui doit se poursuivre en toute transparence. Par ailleurs, nous finançons certains projets entrepreneuriaux qui sont bénéfiques à cette région et à ses travailleurs – faut-il le rappeler. Les sociétés concernées doivent donc respecter nos exigences. C'est pourquoi il importe qu'il en soit également tenu compte à l'avenir.

05.09 Malik Ben Achour (PS): Monsieur le ministre, je suis un jeune parlementaire. Par conséquent, je ne connaissais pas ce dossier. Quand je l'ai découvert, je me suis senti très mal à l'aise – comme beaucoup de collègues. Ce dossier a en effet le goût du fiasco et l'odeur du scandale.

Je comprends que les conditions d'investissement soient très difficiles. Toutefois, cela n'explique pas tout, notamment la raison pour laquelle les engagements n'ont pas été respectés. Par exemple, je ne m'explique pas que le financement ne soit pas mieux conditionné au respect des promesses faites par l'entreprise. On a parlé des salaires, mais il est également noté que les frais scolaires n'ont pas été pris en charge. De même, les gardes industriels n'ont reçu ni formation ni équipement. L'entreprise se targue d'avoir réhabilité des hôpitaux, mais cette allégation est contestée. On constate aussi une réduction très sensible des réserves de terres de cultures et de jachère. On dénombre, en outre, beaucoup trop de travailleurs journaliers et on déplore l'accaparement de terrains. La liste des problèmes est longue. Le plus inquiétant est que ces faits sont relevés depuis 2015 – déjà.

Les progrès que vous soulignez, monsieur le ministre, me paraissent trop faibles et largement insuffisants. Comme mon collègue De Vriendt l'a indiqué, un moment d'échange et d'information a été sollicité par l'entreprise. Je me réjouis de pouvoir y participer. Sur la base des informations qui nous seront données et que les ONG continueront de nous apporter, je vous suggère d'intensifier le dialogue.

Bien évidemment, nous reviendrons vers vous pour nous assurer que ce dossier très problématique puisse connaître des améliorations.

*Het incident is gesloten.
L'incident est clos.*

06 Samengevoegde vragen van

- **Kathleen Depoorter** aan **Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking)** over "**Het aantal hivpatiënten wereldwijd**" (55001995C)

- **Christophe Lacroix** aan **Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking)** over "**De strijd tegen aids**" (55002110C)

06 Questions jointes de

- **Kathleen Depoorter** à **Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement)** sur "**Le nombre de patients atteints du VIH dans le monde**" (55001995C)

- **Christophe Lacroix** à **Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement)** sur "**La lutte contre le sida**" (55002110C)

06.01 Kathleen Depoorter (N-VA): Mijnheer de minister, op dit moment zijn er 38 miljoen mensen die leven met hiv. In 2018 zijn er 1,7 miljoen geïnfecteerden bijgekomen. Per week ging het daarbij om 6.000 jonge vrouwen tussen 15 en 24 jaar. Ik zal niet tegenspreken dat er heel wat inspanningen gedaan zijn voor hiv via het VN-aidsfonds dat inzet op sensibilisering, detectie en behandeling en begeleiding van hiv-patiënten.

Toch heb ik hierover een aantal vragen.

Ten eerste, het mondiale fonds werd in 2019 niet volstort. België heeft wel zijn deel op zich genomen. Kan

België een grotere rol gaan spelen in het sensibiliseren inzake hiv?

Ten tweede, het huidige aidsplan van de VN loopt in 2020 ten einde en een nieuw driejarenplan moet dan ingaan. Bij de vorige wissel bleek er echter een probleem op te duiken met de continuïteit van het leveren van medicatie. Hulporganisaties sloegen daarover toen alarm. Wat zult u van hieruit doen om te vermijden dat dit opnieuw gebeurt? Op dit moment signaleren hulporganisaties ons al problemen met het stockeren en uitdelen van voldoende medicatie voor mensen die blootgesteld zijn aan hiv.

Ten derde, een vrij groot aantal landen heeft de 90-90-90-ambitie nog niet gehaald. Toch zien wij de percentages die door de DGD aan reproductieve gezondheid besteed worden, dalen. In deze legislatuur is dat nog substantieel gedaald. Wat is de reden hiervoor?

Ten slotte, hoe denkt u dat de engagementen van Agenda 2030 toch nog gehaald kunnen worden in deze omstandigheden?

06.02 **Christophe Lacroix** (PS): Madame la présidente, monsieur le vice-premier ministre, pour mon groupe, il est essentiel que notre pays s'engage résolument dans la défense des droits sexuels et reproductifs dans le monde avec notamment un focus particulier sur la lutte contre le VIH et les IST.

Dans ce cadre, si les efforts au niveau mondial ont permis que 62 % des personnes vivant avec le VIH soient sous traitement en 2018, nous devons hélas constater que la situation est loin d'être homogène d'un pays à l'autre et que les personnes sous traitement ne sont malheureusement pas à l'abri de connaître des difficultés d'accès à leur traitement ou au suivi médical de celui-ci.

En effet, le manque de financement suffisant, la faiblesse des chaînes d'approvisionnement et les problèmes administratifs de gestion des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme conduisent à de nombreuses difficultés sur le terrain, tant pour les patients que pour les acteurs de la coopération non gouvernementale.

Pour éviter ces situations de crise, les acteurs internationaux, dont la coopération belge au développement, peuvent avoir un rôle à jouer, par exemple, en suivant la situation relative à la disponibilité des intrants VIH et TB (tuberculose) dans nos pays partenaires ou en prévoyant la possibilité de financer les *gaps* en traitement lors de situations de crise.

Monsieur le ministre, quels sont les efforts consentis – et par quels canaux – par notre pays dans la lutte contre le VIH et les IST? Quelles sont les données budgétaires pour 2019? Comment la Belgique pourrait-elle mieux contribuer encore afin de préserver les patients du stress et des conséquences dramatiques en cas de rupture dans leur traitement ou suivi? Une réflexion au sein du Fonds mondial existe-telle en ce sens?

06.03 **Minister Alexander De Croo**: Mevrouw de voorzitter, België zal zeker zijn rol blijven spelen in de sensibilisering met betrekking tot hiv, in het voorkomen van de ziekte en de behandeling en detectie ervan.

België heeft toezeggingen voor meerdere jaren gedaan aan UNAIDS en het Global Fund ter bestrijding van aids, tuberculose en malaria, en trouwens ook aan de Wereldgezondheidsorganisatie, die instaat voor de normen en kwaliteitsgarantie van de farmaceutische producten voor aidsbestrijding.

Pour 2019, les cotisations suivantes ont été réalisées. Le Fonds mondial: 15 millions d'euros. L'OMS: 7,5 millions d'euros. ONUSIDA: 3 millions d'euros. À cela s'ajoutent les contributions aux organisations qui sont accessoirement actives dans ce domaine, comme l'UNICEF, le PNUD ou le FNUAP.

Dans les organes de gestion de ces organisations, les représentants de la Belgique insistent sur l'accès aux services pour tous, particulièrement les groupes cibles (adolescents, minorités sexuelles, travailleurs du sexe, toxicomanes) pour éviter les noyaux épidémiques occultés.

Met die toezeggingen voor meerdere jaren kunnen de organisaties rekenen op die steun van België en bekijken met welk bedrag ze kunnen werken. Dat is een manier om plotse stockrupturen te vermijden. Wereldwijde verzekering van de stocks kan natuurlijk niet alleen van België afhangen, maar veronderstelt wereldwijde solidariteit en vooral een nationale inzet voor de organisatie van de verdeling en de coördinatie van de donoren in het kader van de versterking van hun gezondheidssysteem. De vertegenwoordigers van

België in de beheersraden en in de landen komen regelmatig op voor het belang en het vermijden van stockrupturen.

België heeft een aanzienlijke invloed uitgeoefend ten gunste van de seksuele en reproductieve gezondheid en rechten. Ons land nam mee de leiding in de SheDecides-beweging en toonde zich een sterke pleitbezorger van seksuele en reproductieve rechten op het niveau van de VN.

De uitgaven van de DGD voor gezondheid in het algemeen zijn gedaald, onder meer omdat de algemene begroting geen groei heeft gekend en er ook andere sectoren zijn die belangrijk zijn en dus middelen krijgen die echter niet SRHR-aanrekenbaar zijn.

Met betrekking tot de reproductieve gezondheid en rechten is het zo dat er in 2017 een forse *front loading* is ontstaan omwille van een aantal initiatieven. Het is echter te vroeg om op basis van de cijfers van 2018 conclusies te trekken, als zouden die uitgaven dalen. Ik denk niet dat dit het geval zal zijn. SRHC zit in veel gouvernementele en multilaterale programma's ingebakken, waardoor de cijfers in 2019 vermoedelijk zullen stabiliseren en in 2020 opnieuw ophoog zullen gaan. De nieuwe programma's zullen immers pas weerspiegeld worden in 2019 en 2020.

België zal zeker mee ijveren om de duurzame doelstellingen te behalen in 2030, maar het is ook duidelijk dat dit afhangt van verschillende nationale, internationale en globale factoren zoals: stabiliteit – zowel economisch als klimatologisch – vrede, solidariteit, politieke wil enzovoort.

La Belgique appuie de plusieurs manières la lutte contre les infections sexuellement transmissibles, en particulier le VIH. Dans les aides apportées par les acteurs de la société civile et ENABEL, financées par la Belgique, aux systèmes de santé de nos partenaires, il est demandé d'intégrer la lutte contre les IST et le VIH en veillant à l'accessibilité du système et à la qualité des services – en particulier, en ce qui concerne les produits pharmaceutiques.

Dans ces pays partenaires, nos représentations diplomatiques recourent au dialogue politique pour délivrer les mêmes messages que dans les organisations internationales.

L'Institut de médecine tropicale (IMT) d'Anvers, fort de son expertise, est membre des conseils techniques d'ONUSIDA et du Fonds mondial. Il est également soutenu par notre Coopération. La Belgique participe aux efforts de la Commission européenne dans la lutte contre le VIH. Elle fait aussi partie du même groupe constitutif que la Commission dans le comité de direction du Fonds mondial.

En 2019, par l'intermédiaire de l'IMT, nous avons contribué à une étude financée par la DG DEVCO dans plusieurs pays africains, au sujet des résultats du Fonds mondial, notamment en termes d'appui et d'approvisionnement. Notre pays et le Fonds mondial poursuivront leurs efforts, en particulier sur la base de l'étude citée, en vue d'en améliorer les résultats.

Lors de la dernière réunion, l'importance du dialogue politique avec les pays soutenus, au sujet des populations-cibles, a été mise en avant. À l'ONUSIDA, où siège aussi la Belgique, la nécessité de porter à l'avant-plan la prévention fait l'objet d'une attention toute particulière.

06.04 **Kathleen Depoorter** (N-VA): Dank u voor uw antwoord, mijnheer de minister.

Uiteraard begrijp ik dat het al dan niet halen van de Agenda 2030 niet alleen van België zal afhangen, maar ik blijf het belang benadrukken van sensibilisering en de aanpak van gezondheid en reproductieve gezondheid. U sprak over een stabilisering in 2019. In 2020 zouden er meer middelen naartoe gaan. Dat lijkt mij goed nieuws. Ik zal dat opvolgen, maar ik kan alleen maar constateren dat in 2015 14 % werd uitgegeven en in 2018 11,7 %. Dat is een significant verschil. Ik hoop dat in 2020 effectief een inhaalbeweging gemaakt zal worden.

Ook de stockonderbrekingen zijn een probleem dat wij niet alleen zullen oplossen, maar ik wil benadrukken dat de mensen daar ter plaatse vaak slechts een keer per zes maand medicatie krijgen. Als zij heel ver moeten reizen om die op te halen, en zes maanden therapie missen, dan heeft dat een heel grote impact op hun gezondheid en op de gezondheid van de mensen in hun omgeving. Wij moeten dergelijke stockbreuken in de toekomst dus absoluut voorkomen. Ik wil u vragen om dat probleem maximaal op te volgen met uw diensten.

06.05 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le vice-premier ministre, je vous remercie pour vos réponses.

En effet, selon Médecins Sans Frontières, 82 % des besoins internationaux en matière de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme sont couverts. Il faut encore faire un effort important de 18 %. Je sais que la Belgique est classée parmi les meilleurs élèves.

J'entends bien revenir sur la proposition qui a été faite de voir, entre chaque programmation du Fonds international, comment gérer les périodes d'absence de disponibilités financières et quel rôle la Belgique pourrait davantage jouer.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

07 **Question de Christophe Lacroix à Alexander De Croo (VPM Finances et Coopération au développement) sur "L'Ouganda" (55002182C)**

07 **Vraag van Christophe Lacroix aan Alexander De Croo (VEM Financiën en Ontwikkelingssamenwerking) over "Uganda" (55002182C)**

07.01 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le ministre, en 2014 déjà, j'interrogeais le gouvernement sur la situation en Ouganda, pays partenaire de la coopération belge au développement et souvent devenu le symbole de l'intolérance envers les homosexuels, comme le rapporte d'ailleurs Human Rights Watch.

Même s'il est question que les autorités ougandaises abandonnent les poursuites engagées contre des dizaines de personnes arrêtées au cours du dernier mois à Kampala en raison de leur orientation sexuelle ou de leur identité de genre présumée, la situation demeure très inquiétante.

Les discours homophobes de la part de responsables gouvernementaux de haut rang y sont fréquents. En octobre, le ministre de l'Éthique et de l'Intégrité a ainsi déclaré à des journalistes que le parlement se préparait à déposer une proposition de loi qui criminaliserait les activités dites de "propagande et recrutement" par des personnes homosexuelles, et rendrait passibles de la peine de mort les rapports consensuels graves entre personnes de même sexe. Le ministre de la Sécurité a quant à lui affirmé, le 3 octobre dans un entretien à la télévision, que les personnes LGBT avaient des liens avec un prétendu groupe terroriste.

Monsieur le ministre, pourriez-vous dès lors m'indiquer quels leviers politiques et diplomatiques la Belgique utilise dans ce contexte vis-à-vis des autorités de ce pays partenaire? À la lumière des engagements internationaux de l'Ouganda, quelles pistes de pressions bilatérales et multilatérales existent face à ces législations anti-gays? Comment trouver un juste équilibre pour maintenir l'aide apportée aux populations et éviter que des fonds belges ou européens ne viennent soutenir de telles politiques? Enfin, quelle approche globale développe notre pays en termes de lutte contre les discriminations avec nos pays partenaires?

07.02 **Alexander De Croo**, ministre: Monsieur Lacroix, aucune nouvelle loi ne prévoit actuellement que les actes homosexuels sont punis de la peine de mort en Ouganda. Après que le ministère de l'Éthique a mentionné l'intention du gouvernement de soumettre à nouveau un ancien projet de loi au parlement, son propre parti l'a rappelé. Le gouvernement est formel: à aucun moment, un projet de loi en ce sens n'a été examiné.

À l'occasion du dialogue politique du 15 novembre 2019 entre l'Ouganda et l'Union européenne, auquel la Belgique a participé, le président ougandais a abordé la question et rappelé qu'il n'y avait pas de proposition de loi. Il n'y a donc aucune raison d'adopter un point de vue formel à ce sujet.

La position belge est bien connue: la lutte contre la peine de mort et la lutte contre toutes les formes de discrimination, y compris l'orientation sexuelle, sont des priorités de la politique belge internationale en matière de droits de l'homme.

Outre la politique belge internationale en matière de droits de l'homme, une approche des droits de l'homme est l'un des axes centraux de la politique de développement de la Belgique. Cette approche repose sur les principes et normes de droits de l'homme énoncés dans les conventions internationales y relatives, en ce compris le principe de non-discrimination. Dans le cadre de la coopération au développement, cela vise

notamment à renforcer les positions des titulaires de droits, qui ont besoin de connaître, revendiquer et exercer leurs droits, et le rôle des titulaires d'obligations (gouvernement et autres prestataires de services).

L'actuel programme indicatif de coopération entre la Belgique et l'Ouganda mentionne explicitement, outre un certain nombre d'autres références aux droits de l'homme: "*The government of Belgium expects the respect for the basic human rights of social minorities, including sexual minorities concerning consenting adults*".

L'ambassade de Belgique à Kampala reste évidemment attentive à tout développement en matière de droits de l'homme. La Coopération gouvernementale belge au Développement investit au total 46,5 millions d'euros dans les soins de santé en Ouganda, dont 26,5 millions dans le programme de coopération précédent avec l'Ouganda et 20 millions dans le programme actuel.

Dans le programme de coopération actuel, l'accent est mis sur l'égalité d'accès aux soins de santé de qualité. Une attention particulière est accordée aux différents thèmes transversaux: genre, santé et droits sexuels et reproductifs, VIH sida et droits de l'homme.

07.03 **Christophe Lacroix** (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses.

J'entends que vous restez attentif au développement de cette problématique en Ouganda. Je sais que l'Open Vld a déposé une proposition de résolution dans cette commission pour lutter contre l'homophobie. J'ai d'ailleurs déposé des amendements et, s'ils sont adoptés, nous soutiendrons ce texte.

L'incident est clos.

Het incident is gesloten.

Le développement des questions se termine à 15 h 54.

De behandeling van de vragen eindigt om 15.54 uur.